



A LA UNE - RENCONTRE DU MAIRE AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES LOCAUX

Dans le cadre de la crise sanitaire **Patrice Leclerc, Maire de Gennevilliers invite les acteurs économiques locaux à échanger en visio** sur les actions mises en œuvre et les problématiques que vous pouvez rencontrer.

Deux rendez-vous sont organisés

EN SAVOIR +

CHANSON SOLIDAIRE

Du 16 au 24 décembre
Chantons solidaire
#NoëlàGennevilliers

En cette période de confinement et à l'approche des fêtes de fin d'année, comment créer un mouvement de solidarité joyeux, impliquant, visible et permettant de renforcer le sentiment de vivre ensemble ?

EN SAVOIR +



TRANSPORT

Ouverture de la ligne 14 jusqu'à Mairie de St Ouen le 14 décembre et 3 lignes de bus restructurées à Gennevilliers

La ligne 14 sera mise en service le 14 décembre jusqu'à Mairie de Saint Ouen, les lignes de bus seront restructurées. Concernant la desserte de Gennevilliers, 3 lignes sont concernées...

EN SAVOIR +



COVID 19 : RETROUVEZ LES AIDES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Compte tenu de l'évolution constante des aides aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, **nous mettons régulièrement à jour le site internet de la ville : Consultez les aides**

EN SAVOIR +

INFOS PRATIQUES

- Où manger
- Où dormir
- Où réserver une salle de réunion
- Où faire du sport
- Carnet d'adresses
- Cinéma
- Saison culturelle
- Les points de collecte
- Pharmacies de garde
- Urgences
- Gennevilliers magazine
- Plan de la Ville
- Plaquette Service économique

PLAN DE RELANCE INDUSTRIE

ELIE BLEU LAUREATE

L'entreprise de marqueterie Elie Bleu lauréate du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

BOITE A OUTILS

- Clubs d'entreprises
- Calendrier, taux, dates...



EN SAVOIR +

- Economie locale

PLAN DE RELANCE INDUSTRIE



NOUVEL APPEL A PROJET

un projet permettant d'augmenter sa capacité de production par la modernisation de l'outil de production, le développement de sa propre marque, et accélérer sa démarche RSE en réduisant son impact environnemental et carbone.

Pour postuler à l'appel à candidature : Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie...

EN SAVOIR +

NOUVELLES ENTREPRISES

- Rechercher une entreprise
- L'annuaire économique en consultation



EMPLOI : 1 JEUNE 1 SOLUTION

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN ENTREPRISE

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement des jeunes durement touchés par la crise sanitaire, différentes aides ont été mises en place pour accompagner les entreprises à l'emploi de jeunes...

EN SAVOIR +

NEWSLETTER

- S'inscrire et recevoir le +Eco
- Se désinscrire du +Eco
- La lettre d'information de Gennevilliers



ENTREPRENARIAT

Concours Made in 92 : Lancement du Concours Made in 92, 6ème édition les jeunes entrepreneurs des Hauts-de-Seine résistent à la tempête !

Les entreprises de moins de 8 ans ont jusqu'au 13 décembre pour s'inscrire sur la plateforme...

EN SAVOIR +

ENTREPREUNARIAT

Dispositif Entrepreneur dans la Ville.

Sport dans la Ville, la principale association d'insertion par le sport, en partenariat avec lance son dispositif pour 2021 : Entrepreneur dans la Ville...

EN SAVOIR +



ENTREPREUNARIAT



Restauration, conditionnement... APEI, propose des prestations de services aux entreprises.

L'APEI accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs projets de vie ainsi que leur famille et favorise l'inclusion dans la société...

[EN SAVOIR +](#)



COMMERCE

Retrouvez les commerces ouverts ou proposant la vente à emporter sur le site de la Ville. ils sont géolocalables.

[EN SAVOIR +](#)

VILLE
DE GENNEVILLIERS

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers

service-ecnomique@ville-genevilliers.fr
www.ville-genevilliers.fr/

Mairie de Seine
Gennevilliers

Réalisation www.Prod12.com

Dans le cadre de l'application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification ou suppression aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en envoyant votre demande par e-mail à l'adresse donnees@eco-genevilliers.com.

A LA UNE : RENCONTRE DU MAIRE AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES LOCAUX



Dans le cadre de la crise sanitaire Patrice Leclerc, Maire de Gennevilliers invite les acteurs économiques locaux à échanger en visio sur les actions mises en œuvre et les problématiques que vous pouvez rencontrer.

Ainsi deux rendez-vous sont organisés :

- Le mardi 8 décembre à 16H30 avec les acteurs de l'ESS
- Le jeudi 17 décembre à 14H avec les entreprises locales

Afin de participer à ces échanges et pour que nous puissions vous envoyer le lien zoom nous vous invitons :

(<https://forms.gle/aPaMrSULUQi7qqEv7>)

+ ([HTTPS://FORMS.GLE/APAMRSULUQi7QQEV7](https://forms.gle/APAMRSULUQi7QQEV7)) JE M'INSCRIS EN LIGNE

(<https://forms.gle/aPaMrSULUQi7qqEv7>)

- Ou adressez un mail au service économique à service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>) ou 01 40 85 63 99

TRANSPORT



Ouverture de la ligne 14 jusqu'à Mairie de St Ouen le 14 décembre et 3 lignes de bus restructurées à Gennevilliers

La ligne 14 sera mise en service le 14 décembre jusqu'à Mairie de Saint Ouen, les lignes de bus seront restructurées. Concernant la desserte de Gennevilliers, 3 lignes sont concernées :

- 138 : Itinéraire modifié à Clichy avec modification du Terminus à Saint-Ouen RER (au lieu de Porte de Clichy) avec une augmentation des fréquences.
- 340 : itinéraire limité au pôle Gabriel Péri avec des fréquences renforcées
- 140 : itinéraire prolongé jusqu'à Mairie de Saint-Ouen, mais avec évitement de Gabriel Péri

Nous vous informons que l'opération de restructuration bus associée au prolongement du Métro 14 fera l'objet d'un retour d'expérience en plusieurs étapes : un premier bilan six mois après la mise en service portant sur les conditions d'exploitation des lignes ; puis un bilan complet intégrant à la fois le Métro et les Bus, ligne par ligne, environ un an après la restructuration, notamment sur la base des résultats des comptages qui seront réalisés par la RATP. L'intérêt des modifications d'itinéraires des lignes 140 et 340 sera alors évalué en termes de fréquentation et des conditions d'exploitation.

Pour en savoir plus sur les restructurations de bus liées au prolongement de la ligne carte :

- | | |
|----------------------------------|---|
| DepM14_ClichyNord_v4-sstrait.pdf | (https://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco137/docs/DepM14_ClichyNord_v4-sstrait.pdf) |
| DepM14_ClichySud_v4-sstrait.pdf | (https://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco137/docs/DepM14_ClichySud_v4-sstrait.pdf) |
| DepM14_ParisNW_v4-sstrait.pdf | (https://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco137/docs/DepM14_ParisNW_v4-sstrait.pdf) |



RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco137/lettre.html>)

VILLE DE
GENEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)

COVID 19 : RETROUVEZ LES AIDES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES



Compte tenu de l'évolution constante des aides aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, nous mettons régulièrement à jour le site internet de la Ville.

Consulter les aides :

www.ville-gennevilliers.fr/10-1486/les-actualites/fiche/covid-19-des-aides-pour-les-commerçants-et-les-entreprises.htm ([https://www.ville-gennevilliers.fr/10-1486/les-actualites/fiche/covid-19-des-aides-pour-les-](https://www.ville-gennevilliers.fr/10-1486/les-actualites/fiche/covid-19-des-aides-pour-les-commerçants-et-les-entreprises.htm)

[commerçants-et-les-entreprises.htm](https://www.ville-gennevilliers.fr/10-1486/les-actualites/fiche/covid-19-des-aides-pour-les-commerçants-et-les-entreprises.htm))

Numéro d'urgence : en cas de question nous vous invitons à appeler le n° d'urgence mis en place par la CCIP N° d'urgence CCIP unique dédié aux TPE et commerçants 01 55 65 44 44 ou urgence.entreprises@cci-paris-idf.fr (<mailto:urgence.entreprises@cci-paris-idf.fr>)

Et toujours le site du gouvernement : www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises (<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>)

PLAN DE RELANCE INDUSTRIE

**ELIE BLEU**
PARIS



ELIE BLEU LAUREATE

L'entreprise de marqueterie Elie Bleu lauréate du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Elie bleu, implantée sur Gennevilliers depuis 2009, est une PME spécialisée dans la fabrication d'articles de tableterie haut de gamme pour recevoir des cigares, des montres, des stylos, des bijoux, etc. Son savoir-faire rare est lié à l'excellente maîtrise et mise en œuvre des techniques telles que les assemblages traditionnels ou encore la marqueterie de bois, de nacre et de galuchat. Elle est labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). Elle a été lauréate sur un projet permettant d'augmenter sa capacité de production par la modernisation de l'outil de production, le développement de sa propre marque, et accélérer sa démarche RSE en réduisant son impact environnemental et carbone.

Pour plus d'information : <https://eliebleu.com> (<https://eliebleu.com/>)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco137/lettre.html>)

PLAN DE RELANCE INDUSTRIE



SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT ET LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

Cahier des charges

Le Gouvernement mobilise, dans le cadre du plan de relance, des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie. Le présent appel à projets est ouvert jusqu'au 1er juin 2021 ; il comporte un volet national et un volet territorial.

Pour postuler à l'appel à candidature : Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie

(https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco137/docs/2020-11-13 AaP_industrie_CDC_VF.pdf)

+ ([HTTPS://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENEVILLIERS.FR/PLUSECO137/DOCS/2020-11-13 AaP_INDUSTRIE_CDC_VF.PDF](https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco137/docs/2020-11-13 AaP_industrie_CDC_VF.pdf)) **TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT** (https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco137/docs/2020-11-13 AaP_industrie_CDC_VF.pdf)



EMPLOI : 1 JEUNE 1 SOLUTION



FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN ENTREPRISE

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement des jeunes durement touchés par la crise sanitaire, différentes aides ont été mises en place pour accompagner les entreprises à l'emploi de jeunes

>>> Une aide à l'embauche de 4 000€ pour tout jeune de moins de 26 ans recruté entre août 2020 et janvier 2021

Cette aide concerne les contrats de travail en CDI ou en CDD de plus de 3 mois signés dans le secteur marchand ou non-marchand et les jeunes de moins de 26 ans avec un salaire pouvant aller jusqu'à 2 SMIC.

Aucune limite d'âge pour le recrutement d'une personne en situation de handicap

>>> Une aide exceptionnelle pour les contrats en alternance signés entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021 :

de 5 000€ pour recruter un apprenti de moins de 18 ans en contrat d'apprentissage ou de 8 000 € pour recruter un apprenti de plus de 18 ans.

Une aide exceptionnelle de 5 000€ pour recruter un salarié de moins de 18 ans en contrat de professionnalisation ou de 8 000 € pour recruter un salarié de plus de 18 ans et de moins de 30 ans.

Pour plus d'information :

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution>

(<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/>)

Gabin Gomes, directeur de la Mission locale au 01 40 85 58 62 13

ENTREPRENARIAT



CONCOURS MADE IN 92 : Lancement du Concours Made in 92, 6ème édition, les jeunes entrepreneurs des Hauts-de-Seine résistent à la tempête !

Made in 92, le concours des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine, revient cette année au cœur de la crise sanitaire sous le thème "Entreprendre dans la tempête". **Deux demi-finales et une grande soirée finale récompenseront 30 nouveaux lauréats avec plus de 40 000 euros de dotations.**

En cette période difficile de crise sanitaire, la CCI Hauts-de-Seine, le Département des Hauts-de-Seine et leurs partenaires mettent tout en œuvre pour encourager les jeunes entreprises du territoire. **Les entreprises de moins de 8 ans ont jusqu'au 13 décembre pour s'inscrire sur la plateforme.**

Pour plus d'informations : www.madein92.com (<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci92/made-in-92/>)

APPEL À CANDIDATURE

LANCEZ-VOUS DU 2/11 AU 13/12/2020

40 000 € DE DOTATIONS

www.madein92.com

6^{ÈME} ÉDITION

LE CONCOURS DES JEUNES ENTREPRISES

DES HAUTS-DE-SEINE

Made in 92

une initiative de la CCI HAUTS-DE-SEINE

soutenu par hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

RETOUR À VOTRE LETTRE (<https://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco137/lettre.html>)

VILLE DE GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)

ENTREPRENARIAT



DISPOSITIF ENTREPRENEUR DANS LA VILLE

Sport dans la Ville, la principale association d'insertion par le sport, en partenariat avec lance son dispositif pour 2021 : Entrepreneur dans la Ville

Le dispositif s'adresse aux porteurs de projets de création d'entreprises de jeunes (20-35 ans) issus ou résidents de quartiers prioritaires de la ville. Il propose deux ans d'accompagnement entièrement gratuit pour construire puis développer son projet. Au programme, une première étape « starter » de 6 mois démarre pour acquérir les fondamentaux de l'entrepreneuriat, de l'esprit d'entreprendre et de la gestion d'entreprise. Une deuxième étape « incubation » de 18 ans offre un suivi individuel, des ateliers thématiques pour développer le projet.

Les conditions d'éligibilité sont les suivants :

- Avoir un projet construit
- Être déterminé à entreprendre
- Être issu d'un QPV

Si vous êtes intéressés, la date limite dépôt des dossiers de candidature est fixée au 17 janvier via le lien suivant :

<https://copy-entrepreneurs-dans-la-ville-2021.selecteev.io/apply> (https://copy-entrepreneurs-dans-la-ville-2021.selecteev.io/apply)

Deux réunions d'information se tiendront le 1er décembre à 11h et le 18 décembre à 12h. Pour vous inscrire, il suffit de cliquer sur ce lien d'inscription (<https://www.eventbrite.fr/e/billets-reunion-dinformation-programme-edlv-2021-ile-de-france-128220925239>)

ENTREPRENARIAT



RESTAURATION, CONDITIONNEMENT...

APEI, propose des prestations de services aux entreprises.

L'APEI accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs projets de vie ainsi que leur famille et favorise l'inclusion dans la société.

En s'inscrivant dans une démarche RSE, l'Apei propose des services aux entreprises en :

- Restauration
- Conditionnement de tout type, y compris stockage/logistique
- Services supports : entretien des espaces verts, livraison, location de salles, nettoyage des locaux, numérisation, reprographie, blanchisserie, marquage des véhicules
- Impressions sous différentes formes

En plus de ces prestations de services, des ateliers, activités sportives et culturelles sont organisés régulièrement. L'association propose également un accompagnement vers l'emploi des personnes handicapées, gère des établissements de travail et des foyers d'hébergement.

L'association est présente sur 3 sites à Gennevilliers avec un restaurant « La croisée des chemins » et représente plus de 450 emplois.

Pour plus d'informations :

A.P.E.I. de la Boucle de la Seine

6 allée des Pierres Mayettes-ZAC les Barbanniers

92230 GENNEVILLIERS

Tel. 06 37 74 35 82

<https://www.ateliers-atbs.fr> (<https://www.ateliers-atbs.fr>)